

PAROISSE

CULTES À LA CHOMETTE

mardi 10 janvier 2006 à 14h30

mardi 7 février 2006 à 14h30

mardi 7 mars 2006 à 14h30

mardi 4 avril 2006 à 14h30

CULTES À LA CHAPELLE

dimanche 18 décembre 2005 à 11h15 pour la Coudre, Monruz et
Chaumont

dimanche 15 janvier 2006 à 11h15

dimanche 19 février 2006 à 11h15

dimanche 19 mars 2006 à 11h15

NOËL

vendredi 23 décembre 2005 crèche vivante dans les grottes de
l'Ermitage.

Rendez-vous à 18h30 au Foyer de l'Ermitage, rue Charles-Knapp 40
La fête durera jusqu'à 21h00.

dimanche 25 décembre 2005 à 10h culte de Noël à la Coudre

Le culte de la nuit de Noël aura lieu à 23h00 à la Collégiale.

1^{er} janvier 2006 culte de Nouvel an à 10h00 au Temple-du-Bas

dimanche 22 janvier 2006, célébration de la Semaine de l'Unité
à 10h00 à l'Église Rouge

DÉCÈS

Toute notre sympathie

À la famille de Monsieur Paul Dreyer, beau-père de Marielle et Aldo
Di Cesare, qui résidait à la Chomette

Ainsi qu'à l'épouse et à la famille de Monsieur Ernest Gutknecht

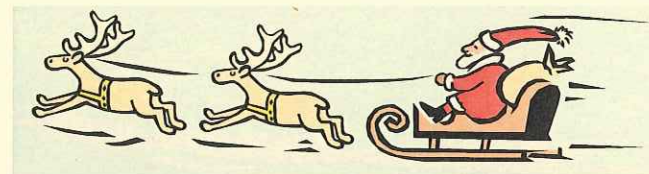


LE CHAUMONNIER

MÉMENTO

FÊTE DE NOËL À LA CHAPELLE
LE SAMEDI 17 DECEMBRE 2005 À 18H30

DIAPORAMA - CONFÉRENCE
EXPÉDITION 2005 AU SARAGHRAR
DANS L'HINDU KUSH AU PAKISTAN
LE VENDREDI 17 FÉVRIER 2006 À 20H00 À LA CHAPELLE



JOYEUX NOËL ET UNE BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2006

Délai prochain Chaumonnier : 18 février 2006

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT
Paraissant 4 fois par an 4^{me} trimestre 2005 n°107

Impression : SIP, Torrée 27, 2067 Chaumont / matthey-pam@bluewin.ch
Rédaction : Daniel Wicki, 2067 Chaumont, tél. 032/753.64.38
info@chaumont-neuchatel.com fax 032/753.01.56

www.chaumont-neuchatel.com

DIAPORAMA – CONFÉRENCE

Expédition 2005 au SARAGHRAR S-E 7208 M
Dans l'Hindu Kush au Pakistan

Présentation : Mazal Chevallier



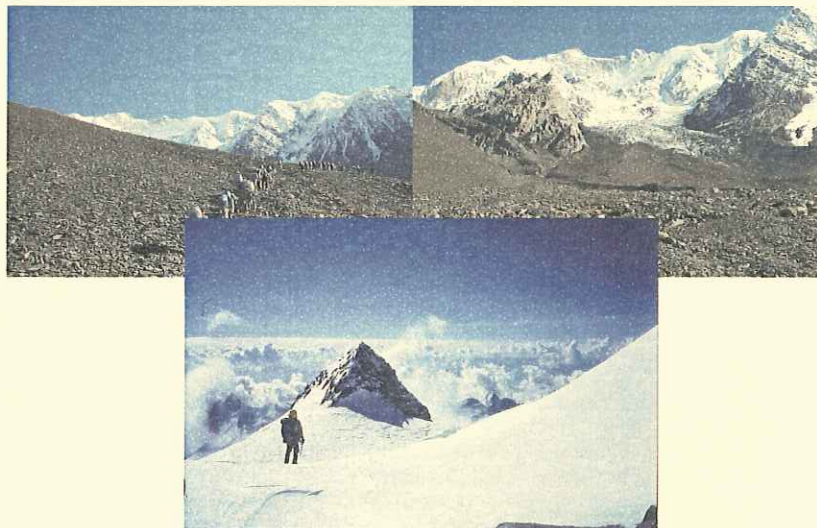
Vendredi
17 février
2006

à 20h00

Chapelle
de
Chaumont

Collecte

Venez nombreux en famille passer une soirée d'hiver pleine d'aventures !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2005 DE LA SIP

À Chaumont, l'arrière automne rime avec notre assemblée générale. Assemblée agendée cette année un jeudi soir au lieu du vendredi traditionnel, dans l'espoir d'attirer un peu plus de membres que d'ordinaire ... Tentative restée vaine, malgré la constante nécessité de faire valoir les intérêts des habitants de notre montagne, surtout vis-à-vis de nos autorités communales !

En ce qui concerne le projet d'implantation d'éoliennes, le comité ne peut que déplorer l'absence de communications officielles depuis plus d'un an. Nous devons nous contenter, pour le moment, des articles parus dans la presse.

Parmi la douzaine de membres présents à notre assemblée ce 3 novembre à la Chapelle (presque autant se sont excusés), intervention fut à nouveau lancée au sujet de la tour du Signal (à ne pas confondre avec la tour de Chaumont-funi), laissée à l'abandon et envahie par la forêt. Cet exemple flagrant ne fait que s'ajouter aux autres endroits déjà dénoncés à de nombreuses reprises aux autorités compétentes comme ayant perdu leur vocation : être un point de vue sur le Plateau suisse et les Alpes. Nous osons espérer que dès l'entrée en vigueur du Règlement du futur Plan d'aménagement intercommunal pour Chaumont - qui stipule, à l'article 59 que « les échappées et points de vues caractéristiques seront préservés », des travaux seront entrepris pour remédier à cet état de fait !?

Quant à la remise en état de l'emplacement des ex-containers du Grand-Hôtel - implantés sur un terrain non constructible, l'évacuation des soubassements est toujours attendue au Chemin du Signal ...

Au chapitre des manifestations qui se sont déroulées durant l'année sur Chaumont, l'enthousiasme général fut de mise, que ce soit pour les animations mises sur pied par la Chomette, la Fête de Noël par le Chœur mixte et la jeunesse de Chaumont, la Fête nationale ou la Fête de Chaumont. Toutes ces possibilités de « mêler » plus jeunes et moins jeunes, natifs de Chaumont et nouveaux chaumontiers, ceux du Grand Chaumont et ceux du Petit Chaumont, sont et restent le pilier de la vie sur notre montagne.

Au chapitre des nominations, le retrait du comité de Liliane et Roger Junod a été annoncé ; leur fils Blaise-Alain Junod est quant à lui intéressé à rejoindre le comité. Le nouveau comité est donc constitué de 5 personnes ; effectif qui pourrait malgré tout être plus étoffé ..., pour une meilleure efficacité, d'une part pour les manifestations, d'autre part pour entretenir les relations avec nos

autorités. À relever que Roger Junod a œuvré près de 25 ans au sein du comité : bel acte de soutien !
La verrée servie pour clore l'assemblée permet encore à chacun et chacune de prolonger la discussion.

Pour le comité,
Claire-Lise Matthey

Histoire de loirs

Quelle ne fut pas la surprise d'Eliane et de nos deux filles Caroline et Marlène lorsque, en ouvrant une armoire à balais, une famille de quatre loirs leur sauta littéralement dessus, dont un dans les cheveux. Les faits remontent à l'automne 2004, juste avant la fermeture hivernale de notre maison à Chaumont. Imaginez ouvrir tranquillement une armoire murale, dans votre cuisine. Tout à coup, c'est le choc. Un cri, un sursaut, puis des questions: mais qu'est-ce que c'était ? Des souris ? Trop grosses. Des rats ? Non, pas dans cette maison. Des écureuils avec leur grosse queue touffue ? Pas à l'intérieur. Mais alors ? Là, il y en a encore un qui file et qui n'a pas réussi à se planquer. On essaie de l'attraper ? Il a l'air si gentil. C'est avec le panier de l'essoreuse à salade que, délicatement, toute la famille encerclé, bloque puis "emprisonne" ce joli petit animal.

Gros yeux noirs et saillants,

petites oreilles, queue touffue arrondie sur toute la longueur: pas de doute, ce sont des loirs ! Mais maintenant, que va-t-on faire ? C'est la grande discussion: "On lui rend sa liberté!", "Non, on le descend à Morges!", ou encore: "On le sort de la maison, il fait des dégâts". Bref, en quelques minutes, c'est l'agitation. Concile de famille: Qui décide quoi?

Au bout de longues discussions, argumentations et négociations, on décide de lui proposer - il n'a pas trop le choix - un hiver moins rude au bord du lac Léman. Au revoir Chaumont.

Arrivé dans son nouveau domicile, il faut lui organiser une maison digne de sa beauté. Avec un treillis en fil de fer, un rayon d'étagère libre à la cave, une boîte de chaussure percée, le voilà installé pour son hibernation. Eh oui, après quelques renseignements, ce petit rongeur va dormir d'octobre à mai.

Bon, dormir oui, mais avec un

petit en-cas. Le loir mange insectes, fruits, petites graines. Pour les insectes, il devra se débrouiller seul, mais les pommes, il va aimer. Quant aux petites graines, allez demander de la nourriture pour

loir chez votre animalier ! Très vite, son attention a remarqué un petit trou, ce qui lui rend provisoirement possible une escapade et une visite de la cave.

Emotions. Puis c'est de nouveau la capture et le retour dans sa grande cage. Quel coquin !

Juin 2005, le printemps touche à sa fin. Notre nouvel ami - baptisé "Berlioz" dans l'intervalle - se porte à merveille et fait le bonheur de nos amis qui, en grande partie, n'ont jamais vu ou même entendu parlé de cet animal... lorsque nous arrivons à le voir ... car il s'agit d'un animal nocturne, qui vit de 3 à 5 ans. Un humoriste célèbre pourrait facilement dire qu'entre les 6 mois d'hibernation et sa vie nocturne, ça ne lui fait que quelques mois d'activité ...

La famille Favre de Morges

Certains pique-niqueurs ne respectent pas la nature

L'année 2005 nous a offert un mois d'octobre exceptionnel. Soleil en haut, brouillard en bas.

Voilà qui attire naturellement les amateurs d'air pur. Jusque-là, rien à dire. Tout cela nous paraît bien agréable. Ce qui l'est nettement moins, c'est le constat attristant que l'on peut trop souvent faire dans les prés, les pâturages et tout au long des chemins pédestres. En certains endroits, les ronds de pierres ayant servi de foyers s'alignent, là-même où les agriculteurs faucheront leurs foins l'été prochain. Des branches, de grosses pierres

et parfois même des troncs ayant servi de banc sont abandonnés sur place. Autour des foyers, vous trouvez de tout, bouteilles cassées, boîtes, papier alu, plastic, etc... On ne peut pas utiliser le même foyer, il faut en refaire un nouveau à dix mètres de là en prenant, ça et là, des pierres sur les murs protégés. Un peu plus en retrait, dans les endroits cachés, vous mettez parfois le nez sur des matières naturelles nettement moins agréables.

Pour se rendre compte de la réalité, il suffit de suivre quelques chemins pédestres

sur la crête de Chaumont. Au lieu dit « Banc des trois coins », le constat est particulièrement édifiant. Certes le résultat de fin d'automne n'en est pas toujours à ce point-là mais, cette année, nous battons vraiment les records. Une fois de plus, par respect pour la nature et pour pouvoir travailler sans faire de dégâts aux machines, ce sont les paysans qui nettoieront la

saleté des autres. On se demande parfois ce que le tourisme apporte à Chaumont mais, il est vrai aussi que tous les pique-niqueurs ne sont pas à mettre dans le même sac. Heureusement, certains d'entre eux respectent encore la montagne en éliminant leur foyer, en nettoyant l'emplacement puis en emportant leurs déchets.

Pierre Pfund

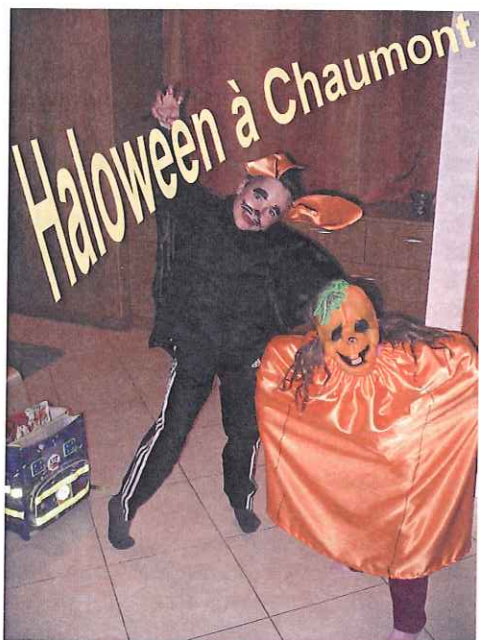
Tout va bien, mis à part que...

Le 25 octobre dernier, le Conseil communal de Neuchâtel a présenté un budget 2006 équilibré. Pour y parvenir, on a proposé des solutions radicales : contribution de 2% sur les salaires, relèvement de 2 points du coefficient fiscal (augmentation des impôts représentant une entrée supplémentaire d'environ 2 millions de francs) ainsi que toute une série de révisions des taxes, des tarifs et des émoluments (encore des augmentations pour le citoyen de la commune de Neuchâtel). On y a ajouté diverses mesures structurelles touchant les postes de travail. Voilà qui est clair mais qui affectera nécessairement le contribuable. Il appartiendra au Conseil général de la Ville

d'avalier cette soupe amère en décembre. Au niveau de l'Etat, on a également présenté le futur menu. Pour ses fonctionnaires en particulier, la goulache est à peu près identique avec, peut-être un peu de sel en moins. Que nous réserve tout cela! Fort est à penser qu'il y aura des réactions ces prochains mois. En cas d'acceptation de ce budget, l'UDC annonce déjà le référendum. Faire aboutir un référendum exige la signature validée de 15% du corps électoral. Si le référendum passe la rampe, les citoyens de la Ville auront donc le dernier mot. Dans le contexte financier actuel, il est évidemment facile de s'en prendre aux artisans de ce budget. A notre époque, il ne doit pas être agréable tous les

jours de siéger à l'exécutif. Etre Conseiller communal devient sans aucun doute de plus en plus difficile. L'élaboration d'un budget est un lourd travail de groupe. Il n'en reste pas moins que la grogne de certains contribuables est intelligible. Quelques décisions importantes, pesant sur le baromètre de la popularité ont été prises hâtivement. Des citoyens sont déçus (le quartier Louis-Favre - Le Tertre en sait quelque chose). Plus près de chez nous, à Chaumont, problème éolien oblige, la situation n'est pas très joyeuse non plus. Plutôt que de vouloir faire, sur papier officiel, la leçon de décence à un citoyen ordinaire passé dans l'opposition il serait, à notre avis, plus judicieux, une fois pour toutes, de prendre son courage et d'aller frapper à la porte de ceux qui risquent de se voir planter ces machines sous le nez. Ces gens sont aussi contribuables et ils ont des choses à dire. Ce n'est évidemment pas chez eux qu'il faudra s'attendre à de chaleureuses congratulations. Bref, revenons à notre budget. L'exécutif a présenté une mouture 2006 difficile, dans

l'espoir de la faire admettre. Maintenant déjà, il apparaît que ce budget sera chahuté. Contester, c'est une chose mais encore faut-il être capable d'apporter de meilleures solutions. Des élus du législatif, particulièrement ceux qui prêtent bonne écoute au peuple, sont pourtant convaincus qu'une meilleure gestion du denier public est encore possible. Suivre d'une oreille attentive leurs travaux (certaines séances sont publiques, d'autres uniquement réservées aux membres des partis) nous éclaire d'avantage. Pour eux, en analysant dans le détail, des économies sans conséquence sur l'emploi peuvent encore être faites. A Chaumont comme ailleurs, certains contribuables arriveront bientôt à saturation. Les fins de mois deviendront plus difficiles. Sensibilisés, n'ayant pas tous la chance d'avoir un cahier des charges pour servir un employeur à temps complet, ils observent bien plus qu'auparavant. Parfois ils s'interrogent et n'ont plus peur de faire état de leurs préoccupations. Apparemment, quelques éclaircissements pourraient encore être demandés par certains élus ces prochains temps. Pierre Pfund



DES PLAQUETTES FORESTIÈRES À CHAUMONT !

On les savait amoureux de la nature et de l'énergie propre, ainsi que de la forêt ... et qui dit forêt dit bois...

Justement, Chaumont est bien placé pour que l'idée germe dans les esprits de deux propriétaires de parcelles de forêt que sont Gilles Petitpierre et Hugo Rinaldi. L'idée lancée, elle déboucha sur l'inauguration - le samedi 5 novembre dernier - du premier entrepôt à plaquettes forestières privé au lieu dit "au Michaulet" le long de la Route de Chaumont.

Inauguration qui eut lieu en présence de personnalités forestières et

politiques ainsi que d'habitants de Chaumont ; après une impressionnante démonstration, chacun put se réchauffer avec une excellente soupe aux pois, des grillades et des spécialités sucrées, le tout accompagné d'un bon cru du terroir.



Mais comment l'idée d'une telle implantation à Chaumont a-t-elle pu se réaliser, alors qu'il existe déjà une dizaine d'entrepôts dans le canton ? Comme l'expliquent les concepteurs du projet, une forêt doit se gérer. Des arbres sont abattus ; ceux qui

présentent une valeur marchande sont vendus, alors que beaucoup de résineux ou feuillus, cassés ou gênant d'autres pour leur bonne croissance, n'ont pas de valeur et deviennent une charge. Il est alors possible de faire du bois de feu avec ces sous-produits,

mais une trop grande partie finit par pourrir dans la forêt. C'est en visitant des habitations du côté de Clémesin, où des chaudières à plaquettes sont utilisées, que l'idée a germé. Cela fait environ 15 ans que de telles installations existent. Malheureusement, plus aucune entreprise suisse ne fabrique de telles installations. L'esprit pionnier manque cruellement dans notre pays et ainsi, ce sont les pays nous entourant qui ont relevé le défi.



Une priorité dans un tel projet, c'est bien entendu l'étude du marché et l'utilisation de cette ressource d'énergie sur place, ici à Chaumont. Le site d'implantation de l'entrepôt a également son importance, même qu'il pourrait être construit en pleine forêt, vu son affectation. Mais c'est quand même à proximité d'une route et à un endroit facilement accessible qu'il convient le mieux. Imaginez qu'une commande vous parvienne en plein hiver et que le dépôt ne soit pas accessible !

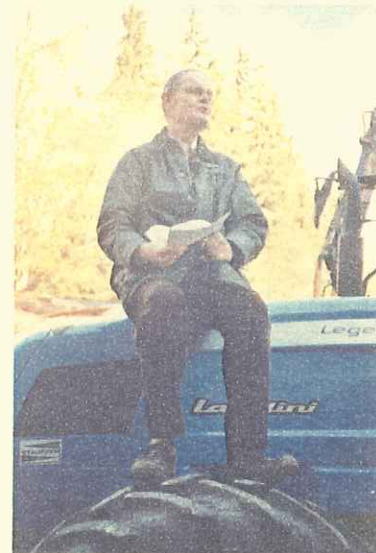
C'est ainsi que du bois sera stocké sur la parcelle jouxtant l'entrepôt au Michalet et dans la forêt de Chaumont.

Que les voisins et le tout proche restaurateur se rassurent, le broyage - intervention ne se faisant pas sans bruit - ne prendra pas plus d'une demi-journée au printemps ainsi qu'en automne et sera effectué en collaboration avec l'entreprise Oppliger des Geneveys-sur-Coffrane. Le bois stocké en forêt sera broyé sur place.

En ce qui concerne les plaquettes proprement dit, il est très important que le bois soit libre de tout oxydant, soit de toutes les feuilles et aiguilles. Si tel n'était pas le cas, la qualité baisserait sensiblement, à cause d'un risque de pourrissement.

Une fois le bois vert broyé, les plaquettes fermentent à une température de environ 70 degrés pendant huit semaines. Ce temps est considérablement réduit avec du bois sec. Avec un bon mélange de bois dur et résineux, le rendement calorifique augmente. 500m3 de plaquettes peuvent être stockées dans cet entrepôt de Chaumont. 50 m3 de plaquettes seront nécessaires pour la première chaudière à Chaumont. Cinq clients se sont déjà annoncés. Il reste donc encore du potentiel.

Il faut savoir qu'une installation de chaudière coûte environ 30'000.- et que l'Etat subventionne à hauteur de 5'000.-.



En comparaison avec le mazout, le cours du bois est stable. Il faut néanmoins prévoir un peu plus de place pour le stockage, ce qui n'est en fait pas un problème. Du moment que c'est écologique, un pas important est franchi dans la perspective de l'énergie propre. C'est une vis sans fin qui alimente la chaudière en plaquettes et les cendres qui en résultent après combustion sont minimes,

comparé à une cheminée de salon. En plus, au contraire du mazout, les plaquettes ne se payent pas à la livraison, mais seront facturées selon l'indication du compteur qui mesure les kilocalories. Le prix du mètre cube revient à une quarantaine de francs.

Actuellement, l'énergie verte totale du canton représente 2,5%. Le but est d'arriver à 5%. Le 2,5% cantonal représente 76'000 m3 de bois broyé. Pour arriver à ce résultat, il faut un investissement de 7% de pétrole pour un rendement de 93% d'énergie.

Le journal "Le sillon romand" informe toutes les semaines du prix des plaquettes appliqué sur le marché.

Il reste à rappeler que le bois qui reste en forêt pollue autant en pourrissant que si on le brûle. Il serait donc dommage de ne pas l'exploiter à des fins utiles et écologiques.

Daniel Wicki

Café-Restaurant du Commerce Lignières

Jusqu'en février 2006, tous les vendredis soirs

Jusqu'en février 2006, tous les vendredis soirs

PLAQUETTE à discrétion. CHF 20.- tél. 032 751 12 50